

27 & 28 mai 2017
La Sorelle
(01)

**Qualification pour la
Promotion Mid
Amateur Messieurs**

Qualification pour la Promotion Mid Amateur Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. (Maximum 24 clubs)
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le **16 juin 1987** (date identique à celle de la Promotion)

Important : les clubs doivent communiquer à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes la liste des joueurs qui ne sont pas encore « mid amateurs » entre la date de la compétition et le 16 juin 1987 pour pouvoir les inscrire sur EXTRANET.

Forme de jeu

6 simples : stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 14 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Interrégionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve en **2018**.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite pour les équipes : **11 mai 2017 inclus**.

Date limite pour les équipiers : **19 mai 2017 inclus**.

Les droits d'engagement sont fixés à **250€** par équipe, règlement au plus tard le **11 mai 2017 avant minuit**, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Ne pas oublier à l'issue de la qualification de vous inscrire sur EXTRANET à la Promotion Mid Interrégionale.